

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 25 (1887)
Heft: 37

Artikel: Soletta
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-189952>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Soletta.

Onna djeina et galéza felhie qu'arâi pu trovâ quoi l'arâi volliu sein cé diablio d'ardzeint que fasâi défaut, po cein que son père avâi fé dâi perdès, avâi étâ d'obedjâ, po férè pliési à sè pareints, dè sè mariâ avoué on retsâ qu'avâi mé dè centimes què d'esprit, et que s'accobliâvè mau avoué clia dzeintiâ pernetta, qu'êtai gaillâ éduquâie, et plieinna dè malice et que ne dévessâi pas avâi tant dè pliési avoué cé coo qu'êtai portant on brâve hommo, mà pou dégourdi et on bocon benet. Mà que volliâi-vo ! cé diablio d'ardzeint n'ein fâ pas d'autrè !

On dzo dè pliodze que sè trovâvont lè dou ào pâilo dévant, la fenna brotsivè, le reintâvè on pâ dè tsaussons, tandi que se n'hommo vouâitivè lè potrés dè l'armana, et clia pourra fenna ne fasâi què dè bâilli, qu'on arâi de que y'avâi quieinzè dzo que le n'avâi rein droumâi.

— Porquiè bâillè-tou dinsè tant, lài fâ se n'hommo, cein t'eimbèt que séyo quie ?

— Oh que na, repond la fenna, mà vâi-tou : tè et mè, cein ne fa què ion, et quand ne sein lè dou, c'est coumeint se tsacon étai solet, et m'einnouyo à la moo quand su soletta !

UN ROMAN AU COLLÈGE

III

Nous occupions chacun un bout de la même table.

Pendant une récréation au cours de laquelle il avait réussi à s'échapper, il avait collé sur le rebord de chacun de nos pupitres une longue bande de papier portant, en gros caractères d'imprimerie, les vingt-quatre lettres de l'alphabet. Il avait adapté à chaque extrémité de la table une petite poulie où s'enroulait une longue ficelle, soutenue de loin en loin par des pitons. Chaque bout de ficelle pendait, dissimulé, le long du pied de la table et se trouvait tendu par un assez fort caillou attaché aux extrémités.

Une plume métallique, solidement liée par un fil, à la hauteur de chaque alphabet, faisait l'office d'aiguille. Quand l'une des aiguilles mise en mouvement marquait une lettre, l'autre, glissant d'autant, indiquait fidèlement la même lettre. Le nom de Célestine étronna, comme l'on pense, l'invention. Le pion, toujours plongé dans ses romans, ne s'apercevait de rien, et ce fut le principal qui, un jour de ronde, découvrit le mécanisme. Martin, reconnu coupable, fut privé de sortie et expulsé de son pupitre ; moi, j'attrapai une retenue dont je pus me débarrasser en sacrifiant une exemption de cinq cents lignes.

On avait fait valser Martin à l'autre bout de la salle et il arriva que son nouveau pupitre était juste en face du mien ; ne voulant pas se tenir pour battu, il me demanda mon concours pour l'établissement d'un nouveau télégraphe qui traverserait toute l'étude et nous ferait correspondre à la barbe du pion et au nez du principal. La curiosité me fit acquiescer à sa proposition et consentir à braver de nouveau les foudres universitaires.

En attendant, le pauvre Martin, privé de sortie, ne pourrait pas revoir Célestine avant un mois ; il en séchait.

— Tu sais, dit Riand à sa sœur, avec une malice de singe, ton bon ami ne fait plus rien au collège, il est tous les jours au piquet et il vient d'attraper une privation de sortie pour avoir fabriqué un télégraphe en pleine étude. Tu n'es pas près de le revoir. Voilà ce que

c'est que de se faire faire la cour par un potache.

— Vilain gamin, je ne te donnerai plus de pain d'épice !

— Et moi, je ne te donnerai pas cette lettre que je vais aller tout de suite porter à maman.

— Zéphirin, mon petit Zéphirin, donne... je ferai tout ce que tu voudras.

— Non, tu m'as dit des injures.

— Chaque matin, pendant toute la semaine, je te céderai ma part de crème, pour mettre dans ton café, avant de t'en aller au collège.

— Tiens ! fit Zéphirin, désarmé et rayonnant, en lui tendant la lettre.

— Elle lut :

« Mademoiselle,

» J'ai été injustement et odieusement puni par les plus affreux tyrans qui aient été créés et mis au monde pour le supplice de la jeunesse. Je n'aurai peut-être pas le bonheur de vous revoir avant six semaines ; cependant, si vous m'aimez, et si vous voulez bien me seconder, nous pourrons nous réunir et nous voir encore une fois, d'ici à quelques jours, en dépit de tous les obstacles. »

La jeune fille, affligée et touchée, prit la plume et écrivit :

« Monsieur,

» Je partage bien vivement toutes vos peines en déplorant de ne pouvoir les adoucir ; je seconderai tous vos projets, autant qu'il me sera possible, pourvu qu'il ne nous arrive rien de mal.

» Votre dévouée,

» CÉLESTINE. »

Martin mijotait depuis trois jours des desseins si redoutables et si extravagants que leur moindre conséquence eût été de le faire chasser du collège en entraînant dans son expulsion une demi-douzaine de ses camarades, moi compris. Or, être chassé d'un établissement universitaire est un événement bien grave et qui pèse longtemps sur la vie d'un jeune homme. Cependant, comme l'extrême jeunesse est aventureuse et que la perspective des dangers à courir et à braver excite en elle mille frémissements, nous nous trouvâmes toute une petite bande qui accédèrent peu à peu au projet de Martin.

La majeure partie des élèves se couchait à huit heures, immédiatement après dîner, ou plutôt après souper, comme on disait dans ce temps-là au fond de la province, mais il y avait pour les grands une étude du soir, tenue par le maître de huitième, que l'on appelait étude *spéciale* et où les élèves studieux travaillaient volontairement jusque vers dix heures. Un quart d'heure après la fermeture de cette étude, tout dormait et ronflait généralement dans le dortoir et dans les autres parties du collège.

(A suivre.)

Ch. LAURENT.

Les amis.

— Salut, Samuel. Ça va ?...

— Ça va, et toi ?... Toujours la pluie.

— Oh ! il n'y a encore rien de mal par Lavaux ; un peu de soleil là-dessus, et on ferait une fine goutte.

— Tout dépend de septembre.

— Sans doute, c'est ce qui fait le sucre.

— Eh bien, à revoir.

— C'est tout ce que tu paies ?...

— C'est que voilà deux heures ; il faut aller à la besogne.